



Compte-rendu de l'entrevue du 29 avril 2025
entre monsieur Monpays, Maire d'Armentières et la
FSU-SNUipp 59

représenté par Olivier Duthoit (relais de la FSU-SNUipp) et Wilfrid Ramos (retraité)

Tous les ans, nous rencontrons l'Inspectrice de l'Education Nationale pour lui faire part des questionnements des enseignants de la circonscription. Lors de nos tournées d'école, beaucoup de questions concernaient l'accompagnement municipal des écoles. Il nous a donc paru important d'être votre relais auprès des élus. Monsieur Monpays, maire d'Armentières, nous a accordé une rencontre, d'une trentaine de minutes, le mardi 29 avril, il était accompagné de monsieur Pollet, chef de cabinet.

L'entrevue avec madame Nicolas-Turpin, Inspectrice de la circonscription est prévue le mardi 6 mai 2025.

Beaucoup de questions des enseignants portaient sur la gestion des bâtiments par la municipalité.

1. *FSU-SNUipp59 : Lors de la remise en route du chauffage dans les écoles, une demande de vérification des robinets d'arrivée d'eau chaude a pu être faite aux enseignant-es (taper sur le robinet pour décoincer la tige du manomètre). Est-ce le rôle des enseignant-es?*

Monsieur Monpays : Avec 7 groupes scolaires et près de 100 bâtiments municipaux, il est difficile d'être présent devant chaque radiateur. Un contrat de mise en route et d'entretien des systèmes de chauffage a été signé avec l'entreprise Delannoy. Il faut donc prévenir les services municipaux de tout problème de chauffage qui transmettra à l'entreprise ou fera intervenir un technicien municipal sous 72H. La manœuvre de tapotage peut faire accélérer les choses mais n'est vraiment pas obligatoire. A l'avenir, ce problème ne se représentera plus car la ville va changer, progressivement, toutes les têtes de radiateur qui seront connectées et pilotables à distance, ceci dans un souci d'économie d'énergie.

2. *FSU-SNUipp59 : L'utilisation des salles de classe pour les accueils de mineurs aux vacances peut parfois poser certains problèmes (dégradation, vols, utilisation de matériels scolaires...). Ce fut le cas, en particulier, avec l'utilisation des classe de l'école Salengro par le Centre Social Salengro.*

Sans remettre en cause l'utilisation par la mairie des bâtiments lui appartenant peut-on envisager une aide municipale au déménagement éventuel de mobilier, la fourniture d'armoires fermant à clefs et une information en amont des salles qui seront occupées ? Y a-t-il une rotation prévue pour l'utilisation des différentes écoles armentièresoises ?

Monsieur Monpays : En ce qui concerne Salengro, c'est un partenariat entre l'école et le centre social qui a été mis sur pied par l'ancienne directrice, un partenariat dont la ville se félicite. Les problèmes, suite à l'occupation des salles de classe par un centre, doivent être signalés en mairie ou à la directrice du Centre Social qui feront le nécessaire pour résoudre les désagréments. Il faut également solliciter le service école en cas de besoin d'aide à un déménagement.

Le choix des écoles accueillant des centres se décide en mairie par la topologie des lieux (espaces verts, salles de sport à proximité). Il est, par exemple, difficile d'envisager un centre dans les écoles Gambetta ou Jean Macé, écoles dépourvues, pour l'instant, d'espaces verts.

3. *FSU-SNUipp59 : Quelles sont les actions de la mairie en direction du tri sélectif dans les écoles ? Par exemple, à l'école maternelle Renan, il n'y a pas de poubelles de tri dans la cour malgré une demande datant de plusieurs années.*

Monsieur Monpays : Le sujet et ce qui s'y rattache est de la compétence de la Métropole Européenne de Lille. Ainsi, les animations autour de ce thème sont proposées et mises en œuvre par les services de la MEL.

La commune est assujettie à des appels d'offres obligatoires ; il est plus facile de financer l'achat de poubelles par la coopérative de l'école que par la municipalité.

Monsieur Monpays rappelle aussi qu'il existe un plan vert mis en place par la Caisse des Écoles (cour verte, action de sensibilisation...). Des appels à projets ont été lancés. Dans ce cadre, il est possible de financer des demandes émises par les directions ou les enseignants des écoles.

4. *FSU-SNUipp59 : La maternelle de Renan demande depuis plusieurs années un préau. Où en est-on avec cet équipement ?*

Monsieur Monpays : Conduire une commune c'est aussi faire des choix budgétaires. Il a fallu refaire la toiture de l'école maternelle Blum, réaménager les accès de l'école Gambetta (2,4 millions d'euros), il va falloir refaire prochainement la toiture de l'école d'Anatole France pour un coût de 500 000€ et un plan « toilettes » sera également mis en place mais dont le calendrier n'est pas encore fixé.

Avec la baisse des dotations de l'Etat, la commune se doit de faire des arbitrages qui peuvent parfois reporter à plus tard des demandes.

5. *SNUipp59 : L'école Jean Macé nous a particulièrement interpellés lors d'une visite. L'école est vétuste, les problèmes d'humidité importants, les classes en soupente très chaudes et mal ventilées, l'interphone de la porte d'entrée mal positionné, le préau a un souci d'évacuation des eaux, les toilettes en très mauvais état... L'école peut-elle espérer la réalisation de travaux ? Un projet de construction d'un groupe scolaire près du collège Desrousseaux est envisagé. Peut-on avoir des précisions sur sa construction ?*

Monsieur Monpays : Il n'y aura pas de gros investissements pour l'école Jean Macé car en effet un projet de groupe scolaire est à l'étude. Bien sûr, en cas de mise en danger des élèves et du personnel, il faut le signaler aux services de la mairie. Pour autant, le dernier rapport de la commission de sécurité ne fait pas de remarques de non-conformité. En ce qui concerne l'interphone, il a été posé à l'endroit demandé par l'ancien directeur. La ville ne peut pas modifier son emplacement à chaque changement de direction et son coût serait important.

Pour le nouveau groupe scolaire, le calendrier n'est pas encore acté. Mais la volonté est bien là même si le projet a été décalé dans le temps pour des raisons budgétaires. Monsieur Monpays tient à souligner que la fourniture des fluides (électricité, carburants) est devenue le deuxième budget de la commune. Des travaux d'économies d'énergie étaient indispensables à mettre en œuvre dans l'immédiat (changement de toutes les lampes des éclairages publics par exemple) pour réduire ce poste budgétaire.

Le terrain est disponible et les frais d'étude ont été budgétisés.

La commune cherche toutefois des investissements externes à la commune. Les discussions avec la MEL sont encourageantes.

Une partie du financement pourrait être également réalisée par la revente des deux écoles Jean-Macé mais les investisseurs ne se bousculent pas et le prix du marché de la vente de terrain est actuellement à la baisse.

FSU-SNUipp59 : Avez-vous anticipé le nombre de nouveaux élèves que va entraîner la construction prochaine de 200 logements dans le secteur de la place Chanzy ? Un projet d'école intercommunale avec Houplines est-il envisagé ?

Monsieur Monpays : La première tranche verra la construction de 76 logements. On peut constater que de nouveaux logements n'apportent pas automatiquement de nombreux élèves. Il y a eu 10 000 logements nouveaux créés à Armentières en 10 ans et cela ne s'est traduit que par une augmentation de 50 à 100 habitants supplémentaires sur la commune. La municipalité prévoit un groupe scolaire de taille sensiblement équivalente aux écoles Jean-Macé actuelles. Il n'y a pas de projet d'école intercommunale avec Houplines.

6. *FSU-SNUipp59 : Certains enseignant·es regrettent les changements fréquents des personnels municipaux au niveau de l'accueil périscolaire et des ATSEM...*

Monsieur Monpays : Il y a eu par le passé des changements importants dans l'affectation des ATSEM dans les écoles maternelles, ce n'est plus systématique aujourd'hui. Il peut encore y avoir des modifications pour éviter que trop de personnels avec des restrictions médicales ne soient affectés dans une même école.

En ce qui concerne les employés municipaux affectés au service périscolaire, il est bon pour les plus jeunes d'entre eux d'avoir de multiples expériences. Il faut également éviter que ne s'installe trop de proximité entre eux, le « copinage » pouvant parfois aboutir, en cas de conflit, à une impossibilité de travail en commun.

7- *FSU-SNUipp59 : Y a-t-il des évolutions envisagées pour la mise à disposition des écoles des ATSEM, des ETAPS ou des DUMISTES ?*

Monsieur Monpays : Non aucune.

8- *FSU-SNUipp59 : Y aura-t-il des modifications dans l'organisation des classes de neige ?*

Monsieur Monpays : Pas du côté de la municipalité qui reste attachée à la classe de neige. Mais l'Inspectrice regrette la difficulté d'adhésion des enseignant·e·s concerné·e·s et l'augmentation du nombre d'élèves ne participant pas aux classes transplantées. C'est à elle qu'il faudra poser la question car elle sous-entend mettre un avis défavorable à la prochaine session.